

70^e Congrès de l'Ordre L'expert-comptable numérique !

Faisant suite à la modification de nos textes et à l'évolution des obligations réglementaires, 2015 est l'année où la profession doit s'approprier les nouvelles opportunités qui s'offrent à elle, s'organiser pour entrer dans l'économie numérique et en devenir un acteur incontournable.

Pourquoi un congrès sur l'expert-comptable numérique ?

Dès 2015, le cabinet deviendra totalement numérique, dans la quasi-totalité de ses missions traditionnelles et dans toutes ses nouvelles missions et nouveaux métiers (dont certains sont à inventer), dans son organisation et dans les relations qu'il entretient avec l'extérieur (clients, administrations, banques...). Ainsi :

- ▶ la sphère fiscal-comptable sera numérique :
 - toutes les déclarations fiscales seront électroniques, y compris celle relative à l'impôt sur le revenu qui passe en EDI en 2015 ;
 - le format des contrôles fiscaux est numérique (depuis 2014) avec le fichier des écritures comptables et le contrôle fiscal des comptabilités informatisées ;
 - les actions réglementaires nationales et européennes favoriseront massivement l'avènement de la facture électronique et donc la numérisation de ce dernier cycle de comptabilisation après le cycle bancaire.
- ▶ la sphère sociale sera numérique avec la généralisation obligatoire de la DSN au 1^{er} janvier 2016.

Au-delà de la numérisation des flux de production, c'est l'ensemble de la relation « Cabinet-Client-Environnement » qui devient progressivement numérique avec de nouvelles règles et de nouveaux enjeux.

Dans ce contexte, et après « Oser, agir, conquérir » dans un monde qui change en 2014, la profession ne peut que s'engager totalement et définitivement dans l'économie numérique. C'est donc tout natu-

rellement que le 70^e Congrès de l'Ordre des experts-comptables, qui se tiendra au Palais des congrès de Paris à compter du 30 septembre 2015, sera consacré au thème de « l'expert-comptable numérique ».

Ce congrès, loin d'être un inventaire à la Prévert, se veut résolument pratique en présentant les utilisations concrètes du numérique, autour de thèmes qui (re)définissent les technologies comme un moyen et non comme une fin en soi parce que le cœur de la relation client/expert-comptable reste la dimension humaine ; à tel point que les attentes des clients seront également prises en compte pour que les missions proposées répondent à leurs besoins, tant explicites qu'implicites, et couvrent les fonctions de leur structure.

Quels sont les axes du 70^e Congrès ?

Ce congrès, centré sur la dimension humaine, sera développé autour de trois axes :

- ▶ l'adaptation des missions traditionnelles grâce au numérique (comptabilité en ligne, fichiers des écritures comptables, archivage, acquisition en ligne des données de paie, échanges documentaires...) pour que l'expert-comptable soit moderne ;
- ▶ le développement de nouveaux métiers et de nouvelles missions grâce au numérique (full service administratif et trésorerie, accompagnement vers l'e-commerce, audit des systèmes d'information...) pour que l'expert-comptable soit innovant ;
- ▶ l'efficacité et la performance de l'organisation même du cabinet grâce au numérique (e-marketing, présence sur les réseaux sociaux, télétravail...) pour que l'expert-comptable soit entrepreneur !

A NOTER DANS VOS AGENDAS !

- ▶ Paris 17^e, au Palais des congrès, du 30 septembre au 2 octobre 2015
- ▶ Ouverture des inscriptions : 1^{re} semaine d'avril 2015
- ▶ 2015 marque également les 70 ans de la profession créée par l'ordonnance du 19 septembre 1945. A quelques jours près, le 70^e Congrès sera donc l'occasion de souffler les 70 bougies de la profession !

Qui sont les rapporteurs généraux ?

Jean Saphores

« Pendant 70 ans, l'expert-comptable s'est adapté aux évolutions du monde dans lequel il exerce. 2015 est l'année du « tout numérique » ; aussi ce professionnel devient naturellement l'expert-comptable numérique avec tous les changements humains et culturels que cela implique. Ce congrès montrera le nouveau mode d'exercice de nos missions actuelles et futures. »



Jean-Marc Eyssautier

« Ces dernières années, nos cabinets ont connu des gains de productivité significatifs grâce au développement technologique de l'outil informatique. Mais n'avons-nous pas fait entrer en nos cabinets le cheval de Troie ? Allons-nous savoir maîtriser :
 - la science que l'on retrouve maintenant partout sur le net ?
 - la conscience, quand des systèmes experts sauront faire de façon automatique des rapports d'analyses ?
 - l'indépendance vis-à-vis des géants du net qui maîtriseront l'ensemble de nos flux ?
 Tel est le défi de l'expert-comptable numérique que nous devons tous devenir. »



Patrick Bordas

« Soyons innovants ! Innovons en développant de nouveaux métiers. Nos cabinets peuvent élargir la palette des services proposés en s'écartant par cercles concentriques du métier traditionnel. Innovons en proposant à nos clients de gérer leur trésorerie avec eux : recouvrement de créances, affacturage, gestion du crédit clients... Innovons en accompagnant les entreprises qui portent leur offre sur le net en développant le e-commerce. Innovons encore avec le full service : le chef d'entreprise se concentre sur son métier, le cabinet gère pour lui l'ensemble des fonctions support, facturation, recouvrement, paiement pour compte... »



Que se passe-t-il toutes les 60 secondes sur le net ?



S'il était besoin de justifier du thème du 70^e Congrès de l'Ordre des experts-comptables, voici quelques chiffres, issus d'une infographie éditée par Seagate¹, présentant ce qui se passe toutes les 60 secondes sur le net :

- ▶ plus de 2 millions de requêtes réalisées sur Google ;
- ▶ près de 205 millions de mails envoyés toutes les 60 secondes (spams compris !) ;
- ▶ 100 000 tweets postés ;
- ▶ environ 685 000 contenus partagés sur Facebook ;
- ▶ 3 600 nouvelles photos partagées sur Instagram ;
- ▶ près de 50 000 applications téléchargées sur l'Apple store.

1. <http://blog.seagate.com/consumer/how-much-data-is-generated-in-a-minute>



Quelle est l'identité visuelle du 70^e Congrès ?

Le logo du congrès répond à trois objectifs :

- ▶ il crée l'identité graphique du congrès tout en symbolisant la thématique ;
- ▶ il appuie les actions marketing par une forte identification événementielle ;
- ▶ il pose les fondamentaux de la signalétique du 70^e Congrès.

Ainsi le logo et son identifiant graphique symbolisent-ils l'expert-comptable au centre des échanges dématérialisés, la notion de réseau et de partage, air que les trois thématiques associées : le cabinet, les clients et les partenaires de l'environnement numérique de l'expert-comptable.

